

# **Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association**



## **États financiers**

**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018**

**Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian  
Nurses Association  
États financiers**  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

**Table des matières**

---

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	1
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats d'exploitation	6
État des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers	8

**Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.**  
Chartered Professional Accountants  
Comptables Professionnels Agréés  
400-301 promenade Moodie Drive  
Ottawa, ON  
Canada K2H 9C4

**T:** +1 613.820.8010  
**F:** +1 613.820.0465

ottawa@bakertilly.ca  
[www.bakertilly.ca](http://www.bakertilly.ca)

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

### **Aux membres de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association**

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2018, ainsi que les états des résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

---

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association.
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

---

## Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

---

- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés  
le 18 mars 2019  
Ottawa, Ontario





## Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association État des résultats d'exploitation

<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre</b>	<b>2018 Budget</b>	<b>2018 Réel</b>	<b>2017 Réel</b>
<i>(185 jours d'opérations consolidées sont incluses en 2017)</i>			
<b>Produits</b>			
Cotisations des membres	7 253 400 \$	7 602 656 \$	7 284 789 \$
Droits d'inscription aux examens	-	-	1 881 619
Frais de certification	1 681 500	1 277 167	1 367 475
Publicité	358 800	261 197	488 080
Abonnements	28 000	18 209	41 059
Publications	13 400	13 772	54 158
Frais d'inscription	332 100	258 003	8 582
Honoraires de consultation	-	700	296 987
Subventions/affinité/parrainage	426 000	435 404	400 050
Revenus de placements	110 000	242 732	197 357
Autres revenus	241 600	286 422	247 919
Financement de projets	-	39 797	-
	<b>10 444 800</b>	<b>10 436 059</b>	<b>12 268 075</b>
<b>Charges</b>			
Salaires et avantages sociaux	4 743 700	4 126 365	6 331 451
Réunions des comités	326 100	185 939	360 176
Déplacements (comités exclus)	249 500	242 470	223 931
Frais d'affiliation	502 100	500 929	487 544
Honoraires	627 100	842 066	823 191
Traduction et interprétation	124 800	29 748	65 440
Livres / bases de données en ligne	22 300	17 597	25 646
Impression	228 200	152 601	334 718
Publicité et promotion	268 400	141 058	157 443
Administration générale	475 900	423 998	591 114
Équipement	622 100	480 475	376 785
Services informatiques	311 600	374 267	374 994
Bâtiment / location de locaux	319 200	310 134	438 168
Frais juridiques, d'audit et d'assurance	143 000	94 487	178 381
Accueil	246 500	159 084	36 170
Divers	34 300	21 578	37 191
Contingence / impôts sur le revenu (recouvrement)	-	1 350	(132 635)
Améliorations de la propriété / mobilier	22 500	12 020	6 337
Développement et administration d'examens	876 400	667 512	344 405
Dépenses de projets	-	39 798	-
	<b>10 143 700</b>	<b>8 823 476</b>	<b>11 060 450</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges avant amortissement et vente de la filiale</b>	<b>301 100</b>	<b>1 612 583</b>	<b>1 207 625</b>
<b>Moins l'amortissement d'immobilisations</b>	<b>299 100</b>	<b>233 869</b>	<b>397 537</b>
<b>Moins la perte (gain) sur la vente de la filiale</b>	<b>-</b>	<b>(461 555)</b>	<b>322 215</b>
<b>Excédent des produits sur les charges de l'exercice</b>	<b>2 000 \$</b>	<b>1 840 269 \$</b>	<b>487 873 \$</b>



## Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association État des flux de trésorerie

<b>Pour l'exercice clos le 31 décembre</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<small>(185 jours d'opérations consolidées sont incluent en 2017)</small>		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	1 840 269 \$	487 873 \$
Ajustement pour		
Amortissement d'immobilisations	233 869	397 537
Ajustements de réévaluation de l'obligation de retraite	(5 968 000)	(953 000)
Perte (gain) sur la vente de la filiale	(461 555)	322 215
	<b>(4 355 417)</b>	254 625
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	743 328	(726 841)
Inventaire	-	3 957
Charges payées d'avance	(3 910)	21 552
Remises gouvernementales à recevoir	(98 732)	(23 732)
Créditeurs et charges à payer	604 804	(374 609)
Remises gouvernementales à payer	-	(30 106)
Produits reportés	(48 451)	82 238
Débiteurs non facturés	-	37 095
Actifs du régime de retraite	5 860 000	828 000
Créditeurs aux organisations apparentées	(6 375)	(13 060)
	<b>2 695 247</b>	59 119
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Produit de la vente de la filiale	461 555	690 542
Cession du fonds de roulement de la filiale	-	(328 202)
Achats de placements	(2 451 025)	(170 756)
Achat d'immobilisations	(399 656)	(106 881)
	<b>(2 389 126)</b>	84 703
<b>Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>306 121</b>	143 822
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice</b>	<b>3 346 114</b>	3 202 292
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice</b>	<b>3 652 235 \$</b>	3 346 114 \$

---

# Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

### 1. Principales méthodes comptables

<b>Raison d'être de l'Association</b>	L'Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association est la voix nationale de la profession des infirmières et des infirmiers autorisés et fait progresser la pratique des soins infirmiers et la profession infirmière afin d'améliorer les résultats pour la santé dans un système de santé sans but lucratif et financé par le secteur public. À ces fins, elle cherche à : unifier les voix des infirmières et des infirmiers autorisés; renforcer le leadership infirmier; promouvoir l'excellence en soins infirmiers et le dynamisme de la profession; préconiser des politiques publiques favorables à la santé, ainsi qu'un système de santé de qualité; et agir dans l'intérêt du public. L'Association est constituée en vertu de la loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'Association est admissible à titre d'organisme sans but lucratif selon l'alinéa 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle n'est donc pas assujettie à l'impôt sur le revenu.
<b>Base de présentation</b>	Les états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du Canada. Ces normes font partie des principes généralement acceptés au Canada et incluent les principales méthodes comptables suivantes.
<b>Consolidation</b>	Les montants comparatifs présentés dans l'état des résultats d'exploitation incluent 185 jours d'opérations d'une filiale à propriété exclusive qui a été vendue le 5 juillet 2017. Tous les soldes et transactions intersociété ont été éliminés sur consolidation.
<b>Responsabilité de la direction et utilisation des estimations</b>	Les états financiers de l'Association ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La production d'états financiers périodiques oblige nécessairement à utiliser des estimations et à poser des hypothèses. Les principaux secteurs des états financiers qui obligent à le faire sont : 1) la juste valeur des instruments financiers; 2) l'amortissement des immobilisations; et 3) le régime de retraite des employés. Les résultats réels pourraient différer des meilleures estimations et hypothèses de la direction à mesure que d'autres renseignements deviendront disponibles. Ces estimations et ces hypothèses sont revues périodiquement et, à mesure que des rajustements s'imposent, il en est fait état au cours de l'exercice pendant lequel elles deviennent connues.

---

# Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

#### Instruments financiers Mesure des instruments financiers

Les instruments financiers sont soit des actifs financiers, soit des passifs financiers de l'Association, où, en général, elle a le droit de recevoir de l'argent comptant ou un autre actif d'une autre partie ou elle a une obligation qu'elle doit payer à une autre partie.

L'Association mesure initialement ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur, sauf pour quelques transactions entre parties liées qui sont comptabilisées à leur valeur échangée.

Une fois que les instruments financiers sont reconnus, l'Association comptabilise les changements des états financiers au coût amorti, sauf pour les investissements d'actions qui font partie d'un marché actif, qui sont comptabilisés à leur juste valeur. Les changements relatifs à la juste valeur sont reconnus comme excédents des produits par rapport aux charges.

Les instruments financiers de l'Association comptabilisés au coût amorti comprennent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements, les débiteurs, les débiteurs non facturés, les créditeurs et les charges à payer, les remises gouvernementales à recevoir et le dû à une organisation apparentée.

#### Perte de valeur

Les actifs financiers mesurés au coût initial sont testés pour pertes de valeur lorsqu'il existe des indications de perte de valeur. Le montant de la perte, le cas échéant, est reconnu comme excédent des produits par rapport aux charges. Le montant de perte reconnu précédemment peut être inversé jusqu'au montant de l'appréciation directement ou en ajustant le compte d'allocation correspondant. L'augmentation ne peut pas excéder le montant initial de la perte ni le coût initial de l'actif. Le montant de perte inversée est reconnu comme excédent des produits par rapport aux charges.

#### Coûts de transaction

L'Association comptabilise ses coûts de transactions en excédent des produits par rapport aux charges au courant de la période à laquelle ils correspondent. De plus, les instruments financiers qui ne seront pas comptabilisés à leur juste valeur sont ajustés selon les coûts de transactions qui leur sont directement attribués par origine, émission ou hypothèse.

---

# Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

#### Constatation des produits Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont reconnues comme produits au courant de l'exercice.

#### Droits d'inscription aux examens, à la certification, publicité et publications

Les revenus sont constatés lorsque le service est rendu ou au moment de l'expédition.

#### Abonnements

L'abonnement des membres à la revue infirmière canadienne est inclus dans les frais d'adhésion. L'abonnement de non-membre est reconnu à titre de produits au cours de la période de l'abonnement. Le passif pour la partie des recettes d'abonnement reçues, mais pas encore gagnées, est comptabilisé comme produits reportés.

#### Frais d'inscription

Les droits d'inscription aux congrès de l'AIC sont reconnus comme produit au moment où le congrès a lieu. Le passif lié à la portion des droits d'inscription reçus pour le congrès qui n'ont pas encore eu lieu est comptabilisé comme produits reportés.

#### Honoraires de consultation

Les honoraires de consultation sont comptabilisés selon un pourcentage correspondant au degré d'avancement des travaux.

#### Subventions, affinité, parrainage, placements et autres revenus

Les produits sont constatés lorsqu'ils sont réalisés.

#### Financement de projets

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser le financement de projets qui constitue une cotisation assujettie à des restrictions. Ces cotisations sont reconnues comme produits au cours de l'exercice durant lequel des charges connexes sont engagées.

---

# Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

**Trésorerie et équivalents de trésorerie** Trésorerie et équivalents de trésorerie consistent en des espèces en caisse, des soldes bancaires, des certificats de placement garanti et des placements à court terme qui ont une date d'échéance d'au plus trois mois au moment de l'acquisition.

**Immobilisations** Les immobilisations sont évaluées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux établis de manière à ce que le coût soit amorti jusqu'à sa valeur résiduelle sur les durées de vie utile estimatives suivantes :

Immeuble	30 ans
Ordinateurs	2 ans
Équipement	4 ans
Immobilisations incorporelles - Logiciels	2 ans

Selon la catégorie ou le moment de l'acquisition au cours de l'exercice, soit la moitié des taux ou les taux entiers ci-dessus sont utilisés dans l'année d'acquisition.

Le montant des immobilisations complètement amorties à la fin de l'exercice précédent est déduit du coût et de l'amortissement cumulé des immobilisations de l'exercice en cours.

**Régime de retraite des employés** Tel qu'indiqué dans la note 10, le régime de retraite à prestations déterminées sera liquidé à compter du 29 mars 2019 et remplacé par un régime à cotisation déterminée. Le régime de retraite à prestations déterminées comptabilise son excédent capitalisé, net du passif du régime de retraite selon une approche de reconnaissance immédiate. L'Association a adopté les principes suivants :

1. Le coût des prestations du régime est déterminé de façon actuarielle selon la méthode du coût projeté de l'unité de crédit actuarielle.
2. Pour la détermination du rendement espéré des actifs du régime, les actifs sont évalués à leur juste valeur marchande.

---

# Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

### 1. Principales méthodes comptables (suite)

**Actif net affecté à l'interne** Une partie de l'actif net de l'Association a été affectée conformément à des directives précises approuvées par le conseil d'administration de l'Association. Dans chaque cas, la raison d'être est la suivante :

*Investi en immobilisations*

Investi en immobilisations comprend la valeur comptable nette des actifs immobilisés.

*Désigné pour obligations futures du régime de retraite*

Désigné pour obligations futures du régime de retraite comprend l'actif des prestations de retraite comptabilisées.

*Désigné à d'autres obligations*

Désigné à d'autres obligations de l'Association à être utilisé à la discrétion du conseil d'administration.

*Désigné au développement professionnel*

Désigné au développement professionnel à être utilisé à la discrétion du conseil d'administration.

---

### 2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les comptes de banque de l'Association sont détenus par la Banque Royale du Canada et une Caisse Desjardins.

---

### 3. Placements

Les placements à court-terme consistent d'un certificat de placement garanti encaissable avec un taux d'intérêt de 2,2 % et venant à échéance en décembre 2019.

Les placements à long-terme consistent de certificats de placement garanti liés au marché et d'un dépôt à terme, portant intérêts à des taux allant de 0 % à 2,5 % et venant à échéance avant avril 2023.

---

---

**Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian  
Nurses Association  
Notes afférentes aux états financiers**

**31 décembre 2018**

---

**4. Immobilisations**

	2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	3 180 000 \$	- \$	3 180 000 \$
Immeuble	2 017 277	537 941	1 479 336
Ordinateurs	340 000	85 000	255 000
Équipement	25 263	3 158	22 105
	5 562 540	626 099	4 936 441
Immobilisations incorporelles - Logiciels	173 057	113 741	59 316
	5 735 597 \$	739 840 \$	4 995 757 \$
	2017		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	3 180 000 \$	- \$	3 180 000 \$
Immeuble	2 017 277	470 698	1 546 579
Ordinateurs	28 263	28 263	-
	5 225 540	498 961	4 726 579
Immobilisations incorporelles - Logiciels	617 970	514 578	103 392
	5 843 510 \$	1 013 539 \$	4 829 971 \$

Les actifs entièrement amortis qui ont été radiés au cours de l'exercice courant s'élèvent à 507 568 \$ (2017 - 769 400 \$).

---

**5. Dû à une partie apparentée**

Le régime de prestations de retraite de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada est un régime de retraite agréé à prestations déterminées administré par l'Association. Les montants payables aux organisations apparentées représentent les cotisations au régime de retraite à prestations déterminées des employées. Ces transactions font partie du cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, soit le montant de l'échange établi et convenu par les organisations apparentées.

---

---

**Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian  
Nurses Association  
Notes afférentes aux états financiers**

**31 décembre 2018**

---

**6. Produits reportés**

Les produits reportés représentent les fonds reçus au cours de l'exercice qui se rapporte à des opérations futures.

	Solde au début de l'année	Ajouts au cours de l'année	Reconnu comme produits durant l'année	Solde à la fin de l'année
Frais de certification	92 114 \$	1 267 519 \$	1 277 167 \$	82 466 \$
Congrès de l'AIIC	13 850	101 536	115 386	-
Autres	229 084	331 780	356 733	204 131
	<b>335 048 \$</b>	<b>1 700 835 \$</b>	<b>1 749 286 \$</b>	<b>286 597 \$</b>

---

**7. Marge de crédit d'exploitation**

L'Association a accès à une marge de crédit d'exploitation non garantie. L'intérêt sur cette marge de crédit est au taux préférentiel de la RBC et la limite autorisée est de 250 000 \$. Aucune somme n'a été avancée sur cette marge au cours de l'exercice.

---

**8. Virements interfonds**

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé tous les virements interfonds tel que présentés dans l'état de l'évolution de l'actif net.

---



---

## Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

### Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

#### 9. Prestations de retraite

Tel qu'indiqué dans la note 10, le régime de retraite à prestations déterminées sera liquidé à compter du 29 mars 2019 et remplacé par un régime à cotisations déterminées. L'Association a un régime de retraite agréé à prestations déterminées auquel doivent participer tous les employés après cinq années de service ininterrompues. Le régime prévoit des prestations basées sur la durée du service et la moyenne des trois meilleures années de salaire consécutives. Dans le cas du service crédité après 1991 et avant 2007, il existe une contribution minimale définie pour cette prestation. La politique de l'Association consiste à financer le régime de retraite agréé au montant imposé par la loi en vigueur et déterminé par l'actuaire du régime.

L'Association évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs du régime aux fins de la comptabilité le 31 décembre de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime de retraite aux fins du financement était en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

	2018	2017
Actifs du régime à la juste valeur	<b>27 694 000 \$</b>	32 907 000 \$
Obligations au titre des prestations comptabilisées	<b>(27 694 000)</b>	(27 047 000)
Capitalisation – excédent	<b>- \$</b>	<b>5 860 000 \$</b>
Changement des actifs du régime :		
Juste valeur, début de l'exercice	<b>32 907 000 \$</b>	30 772 000 \$
Rendement réel des actifs du régime	<b>738 000</b>	2 766 000
Cotisations patronales	<b>383 000</b>	548 000
Cotisations des employés	<b>195 000</b>	292 000
Prestations versées	<b>(1 158 000)</b>	(1 471 000)
Provision pour évaluation	<b>(5 371 000)</b>	-
Juste valeur, fin de l'exercice	<b>27 694 000 \$</b>	<b>32 907 000 \$</b>
Changement de l'obligation au titre des prestations comptabilisées :		
Solde, début de l'exercice	<b>27 047 000 \$</b>	24 084 000 \$
Ajustement au début de l'exercice	<b>-</b>	2 526 000
Coût des services rendus au cours de l'exercice	<b>275 000</b>	423 000
Coût d'intérêt	<b>1 335 000</b>	1 312 000
Cotisations des employés	<b>195 000</b>	292 000
Prestations versées	<b>(1 158 000)</b>	(1 471 000)
Perte sur les réductions	<b>-</b>	(119 000)
Solde, fin de l'exercice	<b>27 694 000 \$</b>	<b>27 047 000 \$</b>

---

# Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

### 9. Prestations de retraite (suite)

	2018	2017
Taux d'actualisation	5 %	5 %
Taux attendu de rendement à long terme des actifs du régime	5 %	5 %
Taux d'augmentation de la rémunération	2 %	2 %

La valeur marchande des actifs peut être influencée par des changements dans certains facteurs de risque. L'actuaire de l'Association, Mercer (Canada) Limitée a préparé une analyse de sensibilité en lien avec la valeur marchande du régime basée sur les trois facteurs de risques nommés ci-dessous. L'impact de ces pourcentages sur la valeur marchande du régime devrait être interprété avec prudence, car ils sont hypothétiques et sont le résultat du calcul de l'effet de chaque changement indépendamment d'autres facteurs. Selon l'expérience actuelle, il peut y avoir plusieurs changements liés à plusieurs risques simultanément. Cela pourrait amplifier ou réduire certaines sensibilités et l'effet total sur la valeur marchande du régime.

Changement du facteur de risque	Perte de valeur nette
Impact d'une diminution de 10 % sur les marchés des titres à échéance non déterminée	pas d'impact
Impact d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêts	19.3 %
Impact d'une diminution de 10 % dans les devises étrangères	pas d'impact

---

### 10. Passif éventuel - Régime de retraite

Au 21 septembre 2018, les participants du régime de retraite ont été informés que le régime de retraite à prestations déterminées sera liquidé à compter du 29 mars 2019. L'impact de la liquidation sera identifié après la fin de l'exercice conformément aux règlements de liquidation. L'association devra verser une contribution spéciale à la liquidation du régime, qui n'a pas encore été déterminée. Par conséquent, l'association ne s'attend plus à bénéficier de l'actif au titre des régimes à prestations déterminées constaté antérieurement et a constaté une diminution de 5 371 000 \$ de cet actif.

---

### 11. Risque et concentration des instruments financiers

L'Association est exposée à des risques divers en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante présente une mesure de l'exposition au risque de l'Association au 31 décembre 2018.

---

# Association des infirmières et infirmiers du Canada / Canadian Nurses Association

## Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2018

---

### 11. Risque et concentration des instruments financiers (suite)

#### Risque de crédit

L'Association est exposée au risque de crédit dans le cas où l'un de ses clients ne paierait pas son solde débiteur. Elle croit que ce risque est minime en raison de la diversité de ses clients et que le solde débiteur de chaque client et groupe de clients n'est pas considérable.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou à satisfaire ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Les dirigeants surveillent de près leur flux de trésorerie pour s'assurer qu'il y a toujours assez de trésorerie pour satisfaire aux obligations financières.

#### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et autres risques de prix. L'Association est exposée principalement au risque de taux d'intérêt.

#### Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs associés à des instruments financiers fluctuent en raison des variations du taux d'intérêt du marché. L'Association est exposée principalement au risque de la valeur juste en ce qui a trait à ses investissements ayant un taux d'intérêt fixe.

#### Changement de risque

Il n'y a eu aucun changement important dans les expositions au risque de l'Association comparativement à l'exercice précédent.

---